

Conformément aux articles 39, 100 et 211 de la Loi sur l'instruction publique,  
Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi accorde et délivre la publication  
du présent document pour l'année scolaire **2020-2021**.

NOM DE L'ÉCOLE	LOCAUX OU IMMEUBLES MIS À LA DISPOSITION DE L'ÉCOLE	ORDRE D'ENSEIGNEMENT
<b>CITÉ ÉTUDIANTE POLYNO</b> 500, rue Principale La Sarre (Québec) J9Z 2A2 819 333-5411, poste 12373 <b>Code MEES: 785 003</b>	<b>Cité étudiante Polyno</b> ▶ 500, rue Principale La Sarre (Québec) J9Z 2A2 819 333-5411, poste 12373 <b>Code MEES: 785 003</b>	Secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)
	Tous les locaux de cet immeuble sont mis à la disposition de l'école à l'exception des locaux utilisés par :	
	– le Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi <b>Local : CR-27A</b> ▶	Formation générale des adultes
	– le Centre de formation générale Le Retour <b>Local : A-242</b> ▶	Formation générale des adultes
	– le Centre administratif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi <sup>1</sup>	
	– l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue <b>Local : B-100A (Didacthèque)</b> ▶	Formation Universitaire
	– l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue <b>Local : B-105</b> <sup>2</sup> ▶	Formation Universitaire

<sup>1</sup> L'annexe 1 fait partie intégrante de ce document de gestion n° 100,000.

<sup>2</sup> Ce local fait l'objet d'une entente entre la Commission scolaire du Lac-Abitibi et l'UQAT.

Ce document a été adopté par le comité exécutif transitoire du 4 mai 2020,  
Résolution TGDS-2020-11.

En foi de quoi nous avons signé ce 5<sup>e</sup> jour du mois de mai 2020.



Isabelle Godbout  
Directrice générale

Conformément aux articles 39, 100 et 211 de la Loi sur l'instruction publique,  
Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi accorde et délivre la publication  
du présent document pour l'année scolaire **2020-2021**.

**ANNEXE 1**

**Immeuble 1 :**

**CENTRE ADMINISTRATIF DU  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI**  
500, rue Principale  
La Sarre (Québec) J9Z 2A2

- Tous les locaux du bloc E	Centre administratif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi
- Le local : B-105	UQAT
- Salle de tir	Club de tir de La Sarre